

Le rôle des historien·nes dans la constitution des « archives du sport »¹

Nous sommes deux chercheuses en histoire du sport, titulaires d'un doctorat en STAPS, et dans le cadre d'une recherche post-doctorale nous avons souhaité nous pencher sur l'histoire du rugby à La Réunion afin de comprendre comment ce sport a été introduit puis s'est diffusé sur cette île française de l'océan Indien.

Pour ce faire, nous avons, dans un premier temps, pris contact avec le Comité Territorial de Rugby réunionnais. Ce dernier n'était pas en mesure de nous fournir des archives antérieures à la fin des années 1970 en raison notamment de la perte de documents lors des déménagements successifs de cette institution. Le stockage des archives disponibles était ubuesque.



Image 1 : Archives du Comité de Rugby de La Réunion



Image 2 : Archives du Comité de Rugby de La Réunion

Seules les archives de presse nous ont été confiées en l'absence d'autres types d'archives². Toutefois, le président du comité de rugby, nous a transmis les coordonnées des pionniers du rugby réunionnais. Ainsi, nous avons pu rencontrer ces personnes, créer des archives orales mais aussi recueillir leurs collections privées pour compléter notre étude de ce sport à La Réunion.

¹ Distinction faite par Patrick Clastres entre « archives sportives » et « archives du sport » dans *Le Sport de l'archive à l'histoire*, 2006.

² Alors que plusieurs types d'archives existent : documents administratifs, articles de presse, photos, vidéos, site web, enregistrement audio... Voir Cœuré & Duclerc, 2019.

Nous avons, dans un second temps, pris attache avec les Archives Départementales de La Réunion afin de retrouver, entres autres, les documents administratifs et les acteurs de ce sport ayant permis de mettre en place les différents clubs de rugby de l'île.

Cette phase a été très chronophage pour plusieurs raisons. En premier lieu, la localisation, les horaires d'ouverture des Archives Départementales et son fonctionnement (demande de documents/ attente/ consultation) ne permettaient pas un accès rapide et efficace aux documents. En second lieu, les fonds déposés aux Archives étaient très limités et nous avons ainsi dû chercher les informations complémentaires dans les archives de presse qui n'étaient pas toujours accessibles car en mauvais état et/ou absentes du catalogue général.

En parallèle, nous avons pris contact avec le rectorat et plus spécifiquement les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) en éducation physique et sportive (E.P.S.) et le service régional de l'union nationale du sport scolaire (U.N.S.S.) mais aussi le responsable de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (D.R.A.J.E.S.) Là aussi, nous n'avons pu avoir accès aux archives du fait de leur absence et/ou leur destruction.

Nous souhaitons donc à travers ce retour d'expérience mettre en exergue le rôle de l'historien-ne dans la constitution possible de fonds au sein des archives départementales par les acteurs et/ou les institutions sportives.

Parwine PATEL et Tina LAUZIS